

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le quatorze septembre à vingt heures, les membres du conseil municipal de Civray-de-Touraine se sont réunis à la mairie sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation : 9 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 19

Etaient présents :

Mesdames : CHERBONNIER Pascale, FOULON Amélie, FRADET Florence, GAUTRON Isabelle, HERMANGE Fanny, OLLIVIER Claire, VERLA Agnès.

Messieurs : ANDREAU Pascal, CHARBONNEAUX Pascal, CHEVALIER Armand, COHADIER François, DUBOIS Ludovic, LE SQUER Florian, THUISSARD Sylvain, YOST Johnny.

Absents excusés :

AVENET Charlene donne pouvoir à HERMANGE Fanny,
CHAUVIN Jean-Sébastien donne pouvoir à Amélie FOULON,
LAROUCETTE Laura donne pouvoir à LE SQUER Florian,
LUNVEN Philippe,
THUISSARD Sylvain donne pouvoir à OLLIVIER Claire. (en cas de retard)

Madame FRADET Florence a été désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire demande à l'assemblée si des remarques sont à formuler concernant le procès-verbal du conseil municipal en date du 24 août 2026.

Pascal CHARBONNEAUX et Armand CHEVALIER signalent ne pas avoir reçu le procès-verbal du conseil municipal du 24 août 2026.

Après vérification, il s'avère qu'une partie des élus n'a pas reçu le procès-verbal. En conséquence, l'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 août 2026 est reportée au prochain conseil municipal.

Madame le Maire fait un compte rendu du rendez-vous qui s'est tenu avec Madame LACHAISE, Inspectrice de l'Éducation nationale, le lundi 14 septembre 2026 à 18h30, en présence d'Amélie FOULON et de Florian LE SQUER.

Les points suivants ont été évoqués lors de cet entretien :

- Retour sur la rentrée scolaire 2026-2027 : le RPI Civray-de-Touraine/Chenonceaux accueille 172 élèves en ce début d'année scolaire.
- Cas d'impétigo signalé chez un élève de CE2 : la municipalité s'est interrogée sur l'absence de communication à l'ensemble des familles de l'école, compte tenu du caractère contagieux de cette infection.
- Canicule et confort thermique de l'école : l'épisode de fortes chaleurs de fin juin a été abordé, ainsi que les travaux à venir visant à améliorer le confort des élèves et du personnel pour les prochaines périodes estivales.
- Travaux relatifs aux clôtures de l'école : ce point a été évoqué au regard du courrier adressé par le DASEN et des préconisations dans le cadre du PPMS-AI.
- Présence d'une locataire dans l'enceinte de l'école : cette occupation constitue une source de revenus pour la commune.
- Présence de trois ATSEM : la situation a été évoquée au regard des dispositions réglementaires applicables concernant la présence d'ATSEM au sein de l'école.
- Présence de l'équipe enseignante dans l'enceinte de l'école : les jours et conditions de présence autorisés ont également été abordés.

Arrivée de Sylvain THUISSARD.

I – INFORMATIONS DIVERSES

1.1 ÉTAT CIVIL

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal sur les divers enregistrements de l'état civil depuis le conseil municipal du 22 juin 2026 : 1 naissance, 3 mariages, 0 pacs, 0 transcription de décès et 0 décès.

1.2 AGENDA

- Commission plénière Sécurité, le mercredi 16 septembre 2026 à 19h30,
- Conférence des Maires, le jeudi 17 septembre 2026 à 18h00,
- Conseil communautaire, le jeudi 24 septembre 2026 à 18h00,
- Réunion des associations, le vendredi 25 septembre 2026 à 19h00 dans la salle du conseil municipal,
- Commission Urbanisme et Environnement, le jeudi 8 octobre 2026 à 19h00,
- Commission Voirie, Cimetière et Réseaux divers, le mardi 27 octobre 2026 à 18h30.

1.3 REGISTRE DES DÉCISIONS

Numéro de décision	Date	Intitulé de la décision	Montant TTC
69	04/08/2026	ITELECOM-Création ligne wifi Chai	54.00 €
70	05/08/2026	SAINES ORLEANNAIS-Nettoyage vitres Bat communaux	1 749.60 €
71	17/08/2026	ELECPROSOLUTIONS-Interphone bureau direction Ecole	228.00 €
72	18/08/2026	PROINOX-Etagères restaurant scolaire	186.00 €
73	25/08/2026	NORDIC ATTITUDE 41-Chiens traineaux marché de Noël	650.00 €
74	01/09/2026	DELEPINE T-Gym Ecole 2026-2027	3 450.00 €
75	01/09/2026	DELEPINE T-Gym Seniors 2026-2027	3 350.00 €
76	01/09/2026	DELEPINE T-Frais Kilometriques 2026-2027	1 792.33 €
77	01/09/2026	PLG-Produits entretien Restaurant scolaire	1 344.85 €
78	01/09/2026	PLG-Produits entretien ST	393.71 €
79	01/09/2026	PLG-Produits entretien Mairie/Ecole	1 631.64 €
80	01/09/2026	SIGNAUX GIROD-3 Panneaux Carrefour Dangereux	944.74 €

II – LES COMMISSIONS

2.1 Commission Bâtiments communaux et Patrimoine

Madame le Maire indique que la commission Bâtiments communaux et Patrimoine s'est réunie le 27 août dernier. Florian LE SQUER, adjoint aux Bâtiments, fait un bref compte rendu oral aux membres du conseil municipal.

La commission a abordé les points suivants :

- Les travaux prévus sur l'enceinte de l'école, comprenant la remise en état de la maçonnerie existante ainsi que sa rehausse, afin d'atteindre une hauteur minimale de 1,80 m, conformément aux préconisations du PPMS-AI.
Le budget des travaux n'est pas encore définitivement arrêté. Selon les matériaux retenus (bois ou métal), leur coût est estimé entre 30 000 € et 70 000 €.
- Le rafraîchissement des locaux et les dispositifs de subvention proposés par l'État ; EDF propose une aide de 400 € par petit équipement, dans la limite de 10 équipements. La commission propose ainsi l'acquisition de climatiseurs mobiles et de brasseurs d'air pour l'école, le restaurant scolaire et la mairie.

L'Avant-Projet Définitif (APD) du marché de travaux relatif à la salle des fêtes a été validé. Le lancement du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) devrait intervenir prochainement.

Les travaux dans la classe maternelle, portant sur l'isolation et l'abaissement du plafond, doivent avoir lieu pendant les vacances d'automne et doivent être réalisés en trois semaines environ. Le calendrier de réalisation est actuellement en cours d'élaboration.

2.2 Commission Urbanisme et Environnement

Madame le Maire indique que la commission Urbanisme et Environnement s'est réunie le 10 septembre dernier. Pascale CHER-BONNIER, adjointe à l'Urbanisme, fait un bref compte rendu oral aux membres du conseil municipal.

PERMIS DE CONSTRUIRE

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature des travaux	Avis
037 079 26 00009	13 Rue de la Chouette	A	Création d'un carport de 30m2	Favorable
037 079 25 000076M1	21bis Rue de la Tonnelle	Uh	Annulation ouverture sur pignon gauche. Création ouverture sur pignon droit	Favorable
037 079 26 00010	29bis Rue de la Chevrollière	Upb	Construction d'un garage	Favorable sous réserve des ABF

DÉCLARATION PRÉALABLE

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Zone	Nature des travaux	Avis
037 079 26 00041	104 Rue des Hauts de Vaux	UPb	Création d'un portail	Favorable
037 079 26 00042	1 Chemin de la Pinsonnière	N	Piscine hors sol	Favorable
037 079 26 00043	39 Rue Gambetta	N	Mobilier Urbain	Favorable, sous réserve d'ABF

CERTIFICATS D'URBANISME

N° d'enregistrement	Adresse du terrain	Type de CU	Zone	Avis
CU 037 079 26 00044	Le Grand Clos	a	Ap	Favorable
CU 037 079 26 00045	Le Grand Clos	a	Ap	Favorable
CU 037 079 26 00046	La Fontaine aux Oiseaux	a	Ap	Favorable
CU 037 079 26 00048	La Canardière	a	N	Favorable
CU 037 079 26 00049	24 Rue de Beauregard	a	A/Upb	Favorable *Élément de patrimoine remarquable

AC1 - Périmètre de l'ABF

AS1 - Périmètre de protection des eaux potables et minérales

EBC - Espace boisé classé

EL2 bis - PPRI (Plan Prévention du Risque Inondation)

EL3 - Servitude de halage et de marchepied

ER 1 - Emplacement réservé

PT2 - Protection liaisons hertziennes

III – AFFAIRES GÉNÉRALES

3.1 Convention tripartite pour le transport scolaire : Civray-de-Touraine, Chenonceaux, TRANSDEV

Madame le Maire rappelle que dans le cadre du regroupement pédagogique intercommunal entre la commune de Chenonceaux et la commune de Civray-de-Touraine, une convention tripartite doit être signée pour l'organisation du transport des 45 enfants scolarisés à Chenonceaux pour rejoindre le restaurant scolaire de Civray-de-Touraine. La société Transdev a été retenue pour assurer le transport. La convention vise à définir les modalités de fonctionnement du transport (conditions d'utilisation, trajet, accompagnatrice, et participation financière des communes) mais aussi fixe le tarif de 123,00€ TTC par jour de cantine (50% du montant pour la mairie de Chenonceau, 50% du montant pour la Mairie de Civray-de-Touraine).

Madame le Maire demande au Conseil municipal son avis sur la signature de cette nouvelle convention.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la signature de la convention relative au transport des enfants scolarisés à Chenonceaux pour rejoindre le restaurant scolaire de Civray-de-Touraine.

3.2 Modification de conseiller au sein des diverses commissions communales

Par courrier en date du 21 août 2026, Corine MAILLET a présenté sa démission de son mandat de conseillère municipale.

Conformément à l'article L. 270 du Code électoral, Philippe LUNVEN, suivant de liste, a été appelé à remplacer Corine MAILLET et a accepté de siéger au sein du Conseil municipal. Il est donc installé comme conseiller municipal.

La démission de Corine MAILLET entraîne la vacance des sièges qu'elle occupait au sein des différentes commissions municipales, syndicats extérieurs et commissions communautaires.

Philippe LUNVEN, absent lors de la présente séance du Conseil municipal, n'a pas été en mesure de faire connaître les commissions et organismes au sein desquels il souhaite siéger.

En conséquence, la désignation de Philippe LUNVEN au sein des commissions municipales, syndicats extérieurs et commissions communautaires en remplacement de Corine MAILLET est reportée à une prochaine séance du Conseil municipal.

IV – AFFAIRES FINANCIÈRES

4.1 Remboursement élu

Madame le Maire informe le Conseil municipal que divers achats ont été effectués pour l'école et la mairie, pour un montant total de 45,40 € (factures jointes).

Ces achats comprennent notamment des boîtes de rangement en plastique destinées aux classes, une boîte à outils ainsi que des torchons destinés à la mairie.

Il est précisé qu'à l'origine, deux boîtes à outils avaient été achetées. Toutefois, l'une d'elles a été retournée au magasin et remboursée (75,35 € - 29,95 € = 45,40 €).

Afin de permettre le remboursement de Claire OLLIVIER, il convient que le conseil municipal prenne une délibération autorisant ce remboursement.

Madame le Maire demande l'avis du conseil municipal pour autoriser le remboursement des frais avancés par Claire OLLIVIER.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** le remboursement des frais avancés par Claire OLLIVIER pour un montant de 45,40 €.

V – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe l'assemblée que la commission communautaire Petite Enfance – Enfance – Jeunesse a présentée, lors de la réunion d'information du lundi 14 septembre 2026, le Passeport Transitions destiné aux enfants de 0 à 6 ans. La commune de Civray-de-Touraine sera commune pilote.

Quand ce Passeport sera prêt, Madame le Maire propose de recevoir les parents à chaque naissance afin de leur remettre le Passeport Transitions ainsi qu'un cadeau de naissance.

Ludovic DUBOIS demande à l'assemblée si la commune serait intéressée par l'installation d'un distributeur de pizzas. Claire OLLIVIER indique que la mairie a déjà reçu une demande de ce type, qui avait été refusée par le conseil municipal. L'assemblée demande une plaquette présentant le dispositif afin d'obtenir davantage d'informations sur ce distributeur.

Pascal ANDREAU demande où en est la vente des parcelles situées rue des Caves. L'acheteur est toujours intéressé. La mairie a confirmé, fin août, que le muret et la haie resteraient la propriété de la commune. L'escalier présent sur la parcelle, permettant d'accéder au parking situé en contrebas du talus, sera comblé dans la continuité du muret par les services techniques.

Pascale CHERBONNIER informe l'assemblée avoir participé au COPIL du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) le 11 septembre dernier. Elle précise que, pour permettre la validation du PICS, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) doit être validé d'ici le 12 novembre 2026.

Madame le Maire informe l'assemblée qu'elle a participé aux différentes réunions consacrées à la problématique du ruissellement. Un rapport est actuellement en cours d'élaboration par la communauté de communes et l'Établissement Public Loire-Bretagne. Cette étude permettra d'identifier les travaux à prévoir afin de limiter les phénomènes de ruissellement sur la commune.

François COHADIER demande davantage d'informations sur les travaux prévus dans la salle de danse du Chai. Madame le Maire explique que le parquet restera en place, mais que l'espace situé entre le parquet et le mur sera comblé afin d'améliorer la sécurité. François COHADIER demande s'il serait possible d'ajouter une pente douce pour descendre du parquet. La commission Bâtiments étudiera cette demande.

Sylvain THUISSARD indique avoir participé à la commission communautaire Affaires économiques, Tourisme et Attractivité du lundi 14 septembre 2026. La commission a notamment abordé le développement de la zone d'activité de Sublaines – Bois Gaulpied, ainsi que les conséquences des épisodes de canicule sur le tourisme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Le Maire,



HERMANGE